In Extenso
SAS IN EXTENSO DORDOGNE

INITIATIVE PERIGORD
Association Loi 1901

Pôle InterConsulaire de la Dordogne
Cré@Vallée Nord - 295 Boulevard des Saveurs -
24660 COULOUNIEIX CHAMIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

INITIATIVE PERIGORD

Association Loi 1901

Pôle InterConsulaire de la Dordogne
Cré@Vallée Nord
295 Boulevard des Saveurs
24660 COULOUNIEIX CHAMIERS

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INITIATIVE PERIGORD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 08/06/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations- Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

La note 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations réalisées par l'Association et la note 13 traite de la méthode appliquée à la comptabilisation des fonds associatifs et fonds dédiés sur subventions attribuées.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, la réalité du respect des conditions, la durée des conventions, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association décrites dans l'annexe au point 7, concernant la détermination des provisions pour dépréciation des prêts.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes. Nous avons aussi vérifié la méthode appliquée à l'imputation des pertes sur prêts sur les fonds associatifs, et à la répartition de ces pertes entre les fonds sans droits de reprise et ceux avec droits de reprise.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 08 Juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Champcevinel,
Le 08 Juin 2020

La Société de Commissariat aux Comptes
« IN EXTENSO DORDOGNE »

Représentée par Laëtitia CHAMBORD
Expert-Comptable Associée
Commissaire aux Comptes Inscrite

Association Initiative Périgord Exercice clos le : 31/12/2019

BILAN ACTIF

	31/12/2019			30/12/2018	Détail N-1		
	Brut	Amort. Dépréciat.	Net	Net	Brut	Amort. Dépréciat.	Net
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et développement							
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires							
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles	15 746	13 865	1 882	2 718	15 746	13 028	2 718
Immobilisations grevées de droit							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations							
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts	9 989 168	475 349	9 513 819	8 056 295	8 487 381	431 086	8 056 295
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)	**10 004 914**	**489 213**	**9 515 701**	**8 059 013**	**8 503 127**	**444 114**	**8 059 013**
Comptes de liaison							
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Matières premières et approvisionnements							
En-cours de production de biens							
En-cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances d'exploitation (3)							
Créances usagers et comptes rattachés	21 344		21 344	300	300		300
Autres créances	1 017 492		1 017 492	760 312	760 312		760 312
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	4 217 865		4 217 865	4 862 055	4 862 055		4 862 055
Charges constatées d'avance (3)	9 336		9 336	9 726	9 726		9 726
TOTAL (II)	**5 266 037**		**5 266 037**	**5 632 392**	**5 632 392**		**5 632 392**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GENERAL (I à V)	**15 270 951**	**489 213**	**14 781 738**	**13 691 405**	**14 135 519**	**444 114**	**13 691 405**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisé par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Dordogne
Les Romains - Champcevinel - B.P. 70070
24003 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 35 99 99 - Fax 05 53 35 99 80
www.inextenso.fr

Association | Initiative Périgord | Exercice clos le : 31/12/2019

BILAN PASSIF

	31/12/2019 Net	30/12/2018 Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 267 262	5 312 188
Dont legs et donations, subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles	27 400	27 400
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 170 682	-943 397
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	-227 332	-316 754
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	9 607 678	7 718 823
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	13 504 326	11 798 260
Comptes de liaison (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	201 947	335 373
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 436	72 519
Dettes fiscales et sociales	155 648	146 920
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	116 687	104 301
Produits constatés d'avance (1)	734 694	1 234 032
TOTAL (V)	1 277 412	1 893 145
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I à VI)	14 781 738	13 691 405

(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque
(3) dont emprunts participatifs

ENGAGEMENTS DONNES

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Dordogne
Les Romains - Champcevinel - B.P. 70070
24003 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 35 99 99 - Fax 05 53 35 99 80
www.inextenso.fr

Association Initiative Périgord Exercice clos le : 31/12/2019

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019 Total	30/12/2018 Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	20 840	5 793
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	*20 840*	*5 793*
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	701 555	618 174
Reprises sur amortissements,dépréciations, provisions et transferts de charges	36 718	30 173
Collectes		
Cotisations	63 976	61 500
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)	823 090	715 640
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 801	5 128
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	465 333	424 694
Impôts, taxes et versements assimilés	12 578	11 124
Salaires et traitements	291 028	347 384
Charges sociales	140 442	169 357
Autres charges de personnel	4 670	1 801
Dotations aux amortissements sur immobilisations	837	1 122
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)	919 688	960 611
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-96 598	-244 972
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)	24 861	39 652
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	71 400	45 389
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	150 365	86 295
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	246 627	171 336
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	194 628	141 382
Intérêts et charges assimilées (5)	168 866	111 640
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	363 494	253 022
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-116 867	-81 686
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	-213 465	-326 657
Dont autres charges financières (hors pertes sur prêts)	*4 022*	*7 751*

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Dordogne
Les Romains - Champcevinel - B.P. 70070
24003 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 35 99 99 - Fax 05 53 35 99 80
www.inextenso.fr

Association Initiative Périgord Exercice clos le : 31/12/2019

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019 Total	30/12/2018 Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	4 266	37 200
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	4 266	37 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7 020	20 666
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	7 020	20 666
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 754	16 534
Impôts sur les bénéfices (IX)	11 112	6 631
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**1 073 982**	**924 176**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	**1 301 313**	**1 240 930**
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	-227 332	-316 754
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	-227 332	-316 754
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		
dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat	565 000	517 600
Prestations en nature	30 490	30 490
Dons en nature		
TOTAL	595 490	548 090
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	30 490	30 490
Prestations		
Personnel bénévole	565 000	517 600
TOTAL	595 490	548 090

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Dordogne
Les Romains - Champcevinel - B.P. 70070
24003 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 35 99 99 - Fax 05 53 35 99 80
www.inextenso.fr

1er réseau de financement des créateurs d'entreprise
222 plateformes d'accompagnement dans toute la France
16 700 entreprises et 44 155 emplois créés ou maintenus en 2016

Initiative périgord
Un réseau. Un esprit

Périgord Initiative
Exercice 2019

SOMMAIRE

Renseignements D'ordre General
1 - Modes et méthodes d'évaluation
2 - Changement de méthode

Renseignements Concernant Uniquement Des Rubriques Du Bilan Actif
3 - Informations complémentaires aux états financiers
4 - Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice
5 - Immobilisations incorporelles
6 - Coût de production des immobilisations
7 - Méthodes de calcul des amortissements et des provisions
8 - Coût de production du stock
9 - Eléments fongibles de l'actif circulant
10 - Charges constatées d'avance - Produits à recevoir sur créances
11 - Amortissements des primes de remboursement d'emprunts
12- Etat des créances

Renseignements Concernant Uniquement Des Rubriques Du Bilan Passif
13 – Fonds associatifs et Fonds dédiés sur subventions attribuées
14 - Dettes garanties par des sûretés réelles
15 - Produits constatés d'avance - Charges à payer sur dettes
16 – Etat des dettes

Renseignements Concernant Uniquement Des Rubriques De Charges
17 - Crédit-Bail
18 - Mise à disposition - Bénévolat

Renseignements Concernant Uniquement Des Rubriques De Produits
19 - Reprise d'amortissements
20 – Eléments Exceptionnels

Autres renseignements
21– Engagements
22 – Etat des effectifs
23– Rémunérations et avantages en nature des 3 plus haut cadres dirigeants

Périgord Initiative - 295 Bld des Saveurs - Pôle Interconsulaire - Cré@vallée Nord - 24660 Coulouneix Chamiers –
Tél. : 05 53 35 80 23 Fax : 05 53 08 01 66 - f.gaumet@dordogne.cci.fr - Membre d' Initiative France - siret : 422 981 357 00029

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Dordogne
Les Romains - Champcevinel - B.P. 70070
24003 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 35 99 99 - Fax 05 53 35 99 80
www.inextenso.fr

Périgord Initiative
Exercice 2019

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

L'Association a pour objet de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement des PME ou TPE au sein du département de la Dordogne. Elle apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans intérêt ni garantie personnelle et par un accompagnement des porteurs de projets, par un parrainage et un suivi technique assurés gracieusement. Elle contribue aussi à la mobilisation d'autres dispositifs de soutien aux PME ou TPE à savoir : Dispositif Aquitaine Transmission – Dispositif Aquitaine Transmission Tourisme – Gestion de la Coordination Régionale - Fonds de Prêts d'Honneur Agricole – Dispositif Agefiph – Dispositif Nacre – Dispositif DLA – Plan de revitalisation.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2019** dont le total est de **14 781 738 Euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un déficit de **227 332 Euros** qui se décompose de la façon suivante :

- Résultat de Fonctionnement : - 58 055 €
- Résultat lié à la gestion du Fonds de Prêts : - 169 277 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recourant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 8 juin 2020 par le **Conseil d'Administration**

1 - MODES ET METHODES D'EVALUATION

(Art. 24.1 du Décret et point O-partiel- de l'arrêté)

A - Hypothèses de base

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

. *Continuité de l'exploitation,*
. *Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
. *Indépendance des exercices.*

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Dordogne
Les Romains - Champcevinel - B.P. 70070
24003 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 35 99 99 - Fax 05 53 35 99 80
www.inextenso.fr

Périgord Initiative
Exercice 2019

B - Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général 1982, approuvé par l'arrêté du 27 avril 1982, et de la Loi n° 83-353 du 30 avril 1983 ainsi que du Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983.

L'association a de plus respecté les dispositions des règlements du Comité de la Réglementation Comptable n° 99-01 du 16 février 1999 & ANC 2014-03 du 05 juin 2014 applicables aux Associations et Fondations.

Initiative Périgord est membre d'Initiative France qui a défini des normes comptables propres. Ces normes sont conformes aux règlements ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général et CRC n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations. Elles ont pour objet d'apporter une meilleure information financière compte tenu des spécificités de gestion des plateformes Initiative France.
Initiative Périgord applique également les normes comptables Initiative France dans le cadre d'une méthode préférentielle de présentation des comptes annuels.

C - Méthode des coûts historiques

La méthode base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en Euros courants.

2 - CHANGEMENT DE METHODE
(cf.Art.24.3 du décret et point 0- de l'arrêté)

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

Aucune information n'est à préciser.

4 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des associations sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Par ailleurs, concernant notre association, du fait de la limitation de circulation des biens et des personnes, certains évènements vont devoir être mis à l'arrêt, ce qui peut avoir des conséquences en chaine sur d'autres missions à court ou moyen terme. De même, si certains services n'étaient plus rendus par nos principaux prestataires, cela pourrait conduire au ralentissement notre activité.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie au titre de l'exercice 2020.

5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(cf Art. 19 du décret et point 14 partiel, 11 et 10 de l'arrêté)

A - Frais d'établissement et amortissement

Aucun frais d'établissement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice

B - Frais de recherche et de développement et amortissement

Aucun frais de recherche et de développement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice

6 - COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

(cf Art 7.2° du décret et point 6 de l'arrêté)

Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production d'immobilisations faites par l'association elle-même.

Périgord Initiative
Exercice 2019

7 - METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS & DES PROVISIONS

(cf Art 24.2 du décret et points 3 et 4 de l'arrêté)

A - Amortissements

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent généralement soit au mode linéaire, soit au mode dégressif, selon les taux habituels dans la profession. La valeur nette comptable ainsi détenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

B - Dépréciations

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur accordés aux tiers bénéficiaires.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts d'honneur, sur la base du solde de prêt net de couverture par garantie, selon la méthode suivante :

- Cessation d'activité ou liquidation judiciaire en cours : 100 % du solde
- Redressement judiciaire en cours : 100 % du solde
- Au-delà de 6 échéances non honorées : 75 % du solde
- Au-delà de 3 échéances non honorées : 50 % du solde

Nous avons constaté un accroissement de la valeur de nos éléments d'actif qui résulteraient de causes dont les effets sont jugés irréversibles, aussi nous avons comptabilisé une dépréciation des prêts accordés pour un montant global de 475 349 €.

SUIVI DES AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

Immobilisations	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Immobilisations corporelles	15 746		0	15 746
Immobilisations financières	8 487 381	1 501 788		9 989 168
Total	**8 503 127**	**1 501 788**	**0**	**10 004 914**

Amortissements	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Immobilisations corporelles	13 028		-837	13 865
Total	**13 028**	**0**	**-837**	**13 865**

Dépréciations et provisions	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Immobilisations financières	431 086	194 628	150 365	475 349
Total	**431 086**	**194 628**	**150 365**	**475 349**

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Dordogne
Les Romains - Champcevinel - B.P. 70070
24003 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 35 99 99 - Fax 05 53 35 99 80
www.inextenso.fr

8 - COUT DE PRODUCTION DU STOCK

(cf Art 7.2° du décret et point 13 -partiel- de l'arrêté)

Information sans objet, l'association étant prestataire de services.

9 - ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

(cf Art 24.10 du décret et point 12 de l'arrêté)

Ces éléments sont évalués au bilan à leur valeur d'entrée. La comparaison avec la valeur actuelle déterminée par référence à un prix de marché n'est pas significative.

10 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

(cf Art 23 du décret et point 14 -partiel- de l'arrêté)

A - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice s'élèvent à la somme de **9 336.09 Euros** et correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

B - Produits à recevoir sur créances

Les produits à recevoir comptabilisées en fin d'exercice s'élèvent à la somme de **297 393 Euros.**

11 - AMORTISSEMENTS DES PRIMES DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

(cf Art. 21 du décret)

Information sans objet car l'association n'a pas souscrit d'emprunt comportant des primes de remboursement.

12- ETATS DES CREANCES

	31/12/2019	< 1 an	> 1 an
Immobilisations Financières	9 989 168		
Créances	1 038 836		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN PASSIF

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Dordogne
Les Romains - Champcevinel - B.P. 70070
24003 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 35 99 99 - Fax 05 53 35 99 80
www.inextenso.fr

13 – FONDS ASSOCIATIFS ET FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS ATTRIBUEES

A – Fonds associatifs

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B + C
- Apports sans droit de reprise	5 312 188		44 926	5 267 261,93
Autres réserves	27 400			27 400,00
Report à nouveau	-943 397		227 285	-1 170 682,01
Résultat de l'exercice	-316 754	89 422		-227 331,71
				0,00
Fonds associatifs avec droit de reprise				0,00
- apports	7 718 823	1 888 855		9 607 677,82
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Total	11 798 260	1 978 278	272 211	13 504 326

Initiative périgord

Un réseau. Un esprit

Périgord Initiative
Exercice 2019

Composition du fond de prêt

	Année 2019	Cumul
FONDS AGRI		
Apports	1 886 591,84	5 027 966,90
Dépréciation	-6 840,86	-31 183,14
Apports nets	*1 879 750,98*	*4 996 783,76*
FONDS AGRI Lot 3 Région		
Apports	265 306,12	265 306,12
Dépréciation	0,00	0,00
Apports nets	*265 306,12*	*265 306,12*
FONDS AGRI Lot 3 Feder		
Apports	750 000,00	750 000,00
Dépréciation	0,00	0,00
Apports nets	*750 000,00*	*750 000,00*
FONDS AT		
Apports	0,00	2 027 737,90
Dépréciation	-35 680,36	-298 415,75
Apports nets	*-35 680,36*	*1 729 322,15*
FONDS ATT		
Apports	0,00	420 000,00
Dépréciation	-2 179,06	-4 145,07
Apports nets	*-2 179,06*	*415 854,93*
FONDS PI		
Apports	-15 300,00	6 451 077,24
Dépréciation	-44 768,48	-770 525,96
Apports nets	*-60 068,48*	*5 680 551,28*
FONDS CROISSANCE		
Apports	80 000,00	898 000,00
Dépréciation	0,00	0,00
Apports nets	*80 000,00*	*898 000,00*
FONDS IPBis		
Apports	105 300,00	224 830,00
Dépréciation	0,00	0,00
Apports nets	*105 300,00*	*224 830,00*
FONDS EDEN		
Apports	0,00	0,00
Dépréciation	0,00	-85 708,49
Apports nets	*0,00*	*-85 708,49*
Total apports	**3 071 897,96**	**16 064 918,16**
Total dépréciations	**-89 468,76**	**-1 189 978,41**
Total apports nets	**2 982 429,20**	**14 874 939,75**

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Dordogne
Les Romains - Champcevinel - B.P. 70070
24003 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 35 99 99 - Fax 05 53 35 99 80
www.inextenso.fr

B – Fonds dédiés

Lorsqu'une subvention inscrite au cours de l'exercice au compte de résultat n'est pas utilisée dans son intégralité, le montant restant disponible est inscrit en compte "Fonds dédiés sur subventions". Ces fonds dédiés seront comptabilisés comme produits lors des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation des objectifs.
Montant des Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice : 0,00 Euros
Dépenses à engager, réalisées au cours de l'exercice : 0,00 Euros
Ressources non utilisées des exercices antérieurs : 0,00 Euros
Montant des Fonds dédiés à la clôture de l'exercice : 0,00 Euros

14 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(cf Art 24.8 du décret et point 8 de l'arrêté)

Aucune dette de l'association n'est garantie par des sûretés réelles (hypothèque, gage, nantissement, etc...).

15- PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - CHARGES A PAYER SUR DETTES

(cf Art 23 du décret et point 14 -partiel- de l'arrêté)

A - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice s'élèvent à la somme de **734 694 Euros.**

B - Charges à payer sur dettes

Les charges à payer sur dettes comptabilisées en fin d'exercice s'élèvent à la somme de **980 953 Euros.**
Le détail de ce poste figure dans un tableau annexé au présent document.

DETAIL DES CHARGES A PAYER

		31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
401000	Dettes Fournisseurs	53 469	46 613
408000	Fournisseurs Factures non parvenues	14 967	14 906
408001	Facture non parvenue DLA	0	11 000
	Total	68 436	72 519
Dettes fiscales et sociales			
428200	Dettes provisions pour congés payés	55 218	49 338
43	Organismes Sociaux	88 504	90 602
442100	Prélèvements à la Source	916	0
444000	Impôt Société	11 010	6 980
	Total	155 648	146 920
Autres dettes			
467200	Garantie Maison	79 818	72 526
468600	Charges à payer	36 869	31 775
	Total	116 687	104 301
	TOTAL GENERAL	340 771	323 740

Périgord Initiative
Exercice 2019

16 – ETAT DES DETTES
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DE CHARGES

17 - CREDIT BAIL
(cf Art 53 -partiel- du décret et point 9 -partiel- de l'arrêté)

Nous n'avons pas recours à des opérations de crédit-bail.

18 - MISE A DISPOSITION - BENEVOLAT
(cf Art - alinéa 5 du décret)

Les mises à disposition de personnel et de matériel sont comptabilisées sur l'exercice pour un montant de 30 490 Euros.
Le bénévolat est comptabilisé sur l'exercice pour un montant de 565 000 Euros.

Bénévoles votants	Nombre de bénévoles en moyenne par comité	Nombre de comités en 2018	Durée moyenne des comités (en heures)	Total des heures valorisées en comptabilité
Comités d'agrément	15,0	21	8,00	2 520,00

Bénévoles (ne doivent être renseignées que les heures pouvant être justifiées lors d'un contrôle par des feuilles d'émargement, comptes rendus...)		nombre de créateurs conseillés ou parrainés	nombre total d'heures de conseil ou de parrainage
Conseil individuel ou parrainage	**ante-création**	335	1 340,00
	post-création	930	7 440,00
Nombre total d'heures de bénévolat	**11 300,00**		

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 2 520 heures consacrées par les bénévoles à des comités d'agrément et 8 780 heures au titre du parrainage. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 50 €/heure donne un montant de 565 000 €.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DE PRODUITS

19 - REPRISE D'AMORTISSEMENTS
(cf Art 8 -alinéa 5- du décret)

Aucune reprise d'amortissement n'a été effectuée au cours de l'exercice.

20 – ELEMENTS EXCEPTIONNELS
(cf Art 8 -alinéa 5- du décret)

Aucun élément exceptionnel n'a été effectué au cours de l'exercice.

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Dordogne
Les Romains - Champcevinel - B.P. 70070
24003 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 35 99 99 - Fax 05 53 35 99 80
www.inextenso.fr

Périgord Initiative
Exercice 2019

AUTRES RENSEIGNEMENTS

21 - ENGAGEMENTS

(cf Art 24.16 du décret et point 28 -partiel- de l'arrêté)

Aucun engagement et notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées n'a été contracté au profit des dirigeants des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

L'indemnité de départ à la retraite due aux salariés lors de leur départ effectif n'a pas fait l'objet d'une provision à la clôture de l'exercice ou l'objet d'une évaluation.

Les heures acquises dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF) s'élèvent au 31/12/2019 à 1472 heures pour l'ensemble du personnel présent à la clôture soit 9 salariés en Temps Plein.

Dans le cadre des différents dispositifs de prêts, Périgord Initiative a accordé des prêts au cours de l'exercice, qui n'ont pas donné lieu à déblocage avant la clôture ; à savoir :

- Prêts d'honneur Périgord Initiative : ..... 309 172 €
- Prêts Aquitaine Transmission : ..... 214 000 €
- Prêts Aquitaine Transmission Tourisme ..... 0 €
- Prêts Agricole ..... 680 450 €
- Prêts Agricole Lot 3 Région..... 556 208 €
- Prêts Agricole Lot 3 Feder.....475 000 €
- Prêts Croissance .....0 €
- Prêts IP Bis.....26 000 €

22- ETAT DES EFFECTIFS

Etat des effectifs	31/12/2019
Salariés	10
Personnel mis à disposition	1
Bénévoles	15
Total	26

23 – REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE DES 3 PLUS HAUT CADRES DIRIGEANTS

Etat néant compte tenu de l'absence de personnel dirigeant rémunéré par l'association.

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Dordogne
Les Romains - Champcevinel - B.P. 70070
24003 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 35 99 99 - Fax 05 53 35 99 80
www.inextenso.fr